Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260921-2026_09_009-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de la convocation : 17/09/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le Lundi 21 septembre à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe, PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien et BOULANGER Pierre Pascal.
Absents : Monsieur JOUAN Patrick procuration à Monsieur BOULANGER Pierre Pascal et Madame DURAND Sylvie procuration à Mme IZAUTE Marie-Emmanuelle.
Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2026 AUX ASSOCIATIONS

Madame La Maire précise que certaines subventions ont été votées en juin 2026 par le conseil municipal. Elle précise que certaines demandes n'avaient pas été reçues en mairie et doivent être proposées au vote aujourd'hui.

Le conseil municipal **VOTE** les subventions 2026 complémentaires ci-après :

	DEMANDES	***VOTE 2025***	***VOTE 2026***
1	**Association « Les Tadornes »**	**480.00**	**350.00**
2	**Association du mémorial américain de PLEUBIAN**	**0.00**	**40.00**
3	**Comice Agricole**		**200.00**

- Pour l'association Les Tadornes, le vote est de 10 voix pour et une abstention (Mme DOMANCICH)
- Pour l'association du mémorial américain de Pleubian, le vote est de 11 voix pour
- Pour le comice agricole, le vote est de 11 voix pour.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

Certifié exécutoire par transmission, Le 5/10/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire,
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610